

Favoriser l'ouverture du collège et les apprentissages des élèves en situation de handicap

RAPPEL : Qu'est-ce que le volontariat en Service Civique ?

Le Service Civique est un dispositif de l'Etat qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Indemnisé 580 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de **nouvelles expériences** et vous ouvrir à d'autres horizons en effectuant une **mission au service de la collectivité**. C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de **nouvelles compétences**. Plus d'informations sur <https://www.service-civique.gouv.fr>

Où ?

A Redon (35)

Le collège Le Cleu Saint-Joseph

Le collège Le Cleu Saint-Joseph est un établissement Catholique d'enseignement qui accueille 750 élèves de la 6ème à la 3ème, une soixantaine d'enseignants et une quarantaine de personnels non enseignants. Sa vocation est d'être ouvert à tous et d'être un collège pour chacun. C'est pourquoi, il accueille des jeunes en difficultés scolaires dans le cadre de la section d'enseignement général professionnel adapté (SEGPA), plusieurs élèves handicapés (handicap moteur et cognitif / difficultés d'apprentissage) en intégration individuelle ou collective, au sein d'une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS). L'établissement entretient des relations privilégiées avec son voisin, l'institut d'éducation motrice « la Clarté », en accueillant plusieurs enfants en situation de handicap sensori-moteur en intégration partielle.

Enfin, il dispose d'un internat mixte qui accueille une trentaine de jeunes de trois départements.

Quelle mission ?

Le collège a ouvert en 2011 une « Unité Localisée d'Inclusion Scolaire » (ULIS) pour élèves en situation de handicaps moteurs et cognitifs. Cette ULIS accueille 10 jeunes sous la responsabilité d'un professeur spécialisé et accompagnés par deux auxiliaires de vie scolaire. Ces jeunes sont inclus dans les classes du collège et se retrouvent plusieurs fois par jour avec le professeur spécialisé.

Dans ce contexte, le rôle du volontaire sera de favoriser l'intégration scolaire des jeunes de l'Ulis au sein du collège :

- participer à l'accompagnement adapté, durant leurs activités et leurs cours, de ces jeunes en situation de handicap. Par son écoute et son attention, il doit contribuer au bien-être de l'élève.

- participer à l'organisation d'ateliers ou d'animations autour des savoirs pour faciliter l'apprentissage de ces élèves, en lien avec l'enseignant

Le volontaire aura aussi un rôle d'ouverture des élèves de l'ensemble du collège et des élèves de l'ULIS en particulier. Pour cela, ses missions seront les suivantes :

- Participer à des ateliers communs avec la volontaire européenne accueillie dans le collège, en particulier autour de l'apprentissage du français pour les jeunes de l'ULIS
- Participer à un projet commun avec les volontaires européens de Redon : organisation d'activités communes autour du thème de l'Europe dans la ville et dans les organisations partenaires accueillant des volontaires européens, et faire connaître ce projet au sein de l'établissement
- Proposer des activités ou des projets en fonction de ses propres compétences, pour l'ensemble des élèves du collège ou pour une section particulière.

Quand ?

A partir de début septembre, pour une mission de 10 mois

Quel organisme ?

Le collège Le Cleu Saint-Joseph, en partenariat avec la MAPAR (association intermédiaire du projet) et les partenaires locaux (cinéma Manivel, IEM La Clarté, Mission Locale, établissements scolaires, Centre Social, FARPV..)

Qui peut participer ?

Cette mission est ouverte à un volontaire de 18 à 25 ans

Comment poser sa candidature ?

Envoyer sa candidature (lettre de motivation + CV) avant le 2 juillet par email à : mapar-sve@orange.fr